



DECISION DE MONSIEUR LE MAIRE DMM 168
PRISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2122-22 DU CGCT

Objet : bon de commande n°04-2025

Accord-cadre « travaux de voirie divers n°202402 »

Entreprise EIFFAGE

Monsieur le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°DE202502_01B du 11 février 2025 relative aux délégations du Conseil Municipal à Monsieur le Maire,

Vu l'accord-cadre « travaux de voirie divers n°202402 » notifié le 5 février 2024,

Vu le bon de commande n°01-2025 d'un montant de : 2 142,00 € TTC soit 1 785,00 € HT

Vu le bon de commande n°02-2025 d'un montant de : 125 871,96 € TTC soit 104 893,30 € HT

Vu le bon de commande n°03-2025 d'un montant de : 158 775,96 € TTC soit 132 313,30 € HT

DECIDE

ARTICLE 1 : d'engager la commande dénommée « bon de commande n°04-2025 » concernant l'accord-cadre « travaux de voirie divers n°202402 », détaillée ci-après :

- Chemin de Saint-Estève : 148 420,80 € TTC soit 123 684,00 € HT

● Total : 148 420,80 € TTC soit 123 684,00 € HT

ARTICLE 2 : les crédits correspondants sont inscrits au budget.

ARTICLE 3 : la présente décision sera affichée en mairie.

A Garons, le 15 JUL. 2025

Yves RODRIGUEZ

Maire de Garons

ACCORD-CADRE TRAVAUX DE VOIRIE DIVERS N°202402

BON DE COMMANDE N° 04-2025

Accord-cadre n°202402, transmis en Préfecture le 02/02/2024, notifié et réceptionné le 05/02/2024

A - Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE GARONS
HOTEL DE VILLE
BP 22
30128 GARONS

B - Identification du titulaire de l'accord cadre

EIFFAGE
166, route de Beaucaire
CS 20001
30034 NIMES cedex 1
Téléphone : 04.66.28.22.22
Courriels : isabelle.grappin@eiffage.com arthur.vernier@eiffage.com christophe.estrade@eiffage.com

SIRET : 39876221100231

C - Prestations commandées

Le titulaire du marché identifié ci-dessus est prié de bien vouloir exécuter les prestations désignées ci-après, conformément aux dispositions des documents constitutifs de l'accord-cadre.

Lieux d'exécution, nature et description des travaux : Garons, selon le détail figurant sur le devis ci-annexé.

- chemin de Saint-Estève : 148 420,80 € TTC

● Total : 148 420,80 € TTC

D - Signature du pouvoir adjudicateur

A Garons, le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur
Par délégation du conseil municipal en date du 11/02/2025

Yves RODRIGUEZ

Maire de Garons

E - Détail du bon de commande

Cf. devis annexé

Le : 13 juin 2025


ACCORD-CADRE POUR DES TRAVAUX DE VOIRIE DIVERS A GARONS (3181106)
[En savoir plus](#)
Chemin de Saint Estève

N° Prix	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Total HT Montant
100. TRAVAUX PRELIMINAIRES					
101	BARRIERES TYPE HERAS AGREES CHANTIER Mise à disposition pendant le chantier et mise en place de barrières agréées composées de panneaux de clôture module longueur 3.50 m et hauteur 2.00 m, y compris clot de fondation, gond de porte, toute sujétions de manutention, main d'œuvre et fournitures, pour un linéaire qui sera inférieur à 300ml, et quelque soit la durée du chantier, y compris panneauxaux interdit au public toutes les 2 barrières.	ML	10.00	8.00	80.00
102	BARRIERES TYPE GBA BETON ou PLASTIQUE AGREES CHANTIER Mise à disposition pendant le chantier et mise en place de séparateurs plastiques modules rouge et blancs, réseaux agréés, longueur 1.00 m, du type GBA selon toute sujétions de manutention main d'œuvre et fournitures, pour un linéaire qui sera inférieur à 300ml, et quelque soit la durée du chantier, y compris panneauxaux interdit au public toutes les 20m environ	ML	20.00	12.00	240.00
102.1	Séparateurs plastiques	F	1.00	800.00	800.00
103	CONSTAT D'HUISSIER Valable pour une intervention de type rectification d'une rue de 200ml bordées de villas, y compris rapports cadastre et ODI				
104	MARQUAGE PIQUETAGE DES RESEAUX EXISTANTS CONNUS DANS LA ZONE DE TRAVAUX Ce prix rémunère au mètre carré d'emprise de chantier le marquage-piquetage au sol permettant de signaler les réseaux suivant DICT (réseau principal et branchements), et le cas échéant, la localisation des points singuliers, tels que les affaissements, les changements de direction et les organes volumineux ou présentant une sensibilité particulière. Le marquage-piquetage devra être réalisé pour tout élément souterrain situé dans la zone d'intervention ou à moins de 2 mètres en périphérie de l'emprise de travaux. Il est effectué en tenant compte de l'existence de positionnement des ouvrages concernés. Le prix comprend le marquage - piquetage conformément au code couleur de la norme NF P 98-332 le constat contradictoire, la maintenance pendant toute la durée des travaux, la réalisation d'un rapport photo et d'un PV de constat avec le MOE et le MOA obligatoire avant travaux. Toutes sujétions de fournitures de main d'œuvre et de réalisation	M2	2 400.00	2.00	4 800.00
106	SONDAGES ET ESSAIS POUR REPERAGE DE STRUCTURE DE VOIRIE				
106.1	Par sondages manuel	M3	10.00	58.00	580.00
108	DECOUPE DE REVETEMENT DE SURFACE Decoupe à la scie de revêtement de surface type béton bitumineux, béton, dalles, de fondation béton quelle que soit l'épaisseur	ML	50.00	5.00	250.00
116	DEBROUSSAILLAGE Débroussaillage sur l'emprise nécessaire comprenant coupe et arrachage des broussailles, taillis, arbustes, haies et toutes autres végétations basses, comprenant le chargement et l'enlèvement hors du chantier (décharge non fournie) de tous les déchets du débroussaillage. Le débroussaillage comprend la coupe et l'enlèvement des souches et racines de tous arbres de diamètre jusqu'à 5.10 m situés dans l'emprise du débroussaillage	M2	600.00	2.00	1 200.00
116.2	Avec arrachages des racines				
118	ABATAGE ET DESSOUCHAGE D'ARBRES y compris débitage, chargement et évacuation, remblai 0/20 compactage	U	1.00	850.00	850.00
118.3	pour un diamètre supérieur à 0,60 m				
200. TERRASSEMENTS GENERAUX					
201	DECAPAGE DE TERRE VEGETALE Decapage de terre végétale par tous moyens sur l'épaisseur nécessaire pour enlever toutes matières végétales. Purgé de la terre végétale comprenant l'élimination des produits étrangers (grosses racines, pierres, déchets divers, etc.), le chargement et l'évacuation à la décharge (non fournie) ou vers un lieu de stockage indiqué par le maître d'œuvre dans les limites de la commune en une ou plusieurs buttes de forme géométrique à dessus pentu, volume en place avant extraction.	M3	120.00	30.00	3 600.00
201.2	Au-delà de 10 m3				
202	TERRASSEMENTS EN DEBLAIS				



ACCORD-CADRE POUR DES TRAVAUX DE VOIRIE DIVERS A GARONS

Chemin de Saint Estève

N° Prix	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Total HT Montant
	Terrassements , en déblais, exécutés par tous moyens, sauf explosifs, pour réaliser la ou les plates formes, aux côtes du projet, avec dressement du fond de fouille horizontal ou penté, selon le cas sabotage de talus etc . Terrassements comprenant la démolition par tous moyens de tous ouvrages et de toute nature en béton, maçonnerie ou autres éventuellement rencontrés, ainsi que tout bande de pierre, arrachage et enlèvement des souches, le chargement et l'évacuation à la décharge (non fournie). Volume en place avant extraction.				
202.1 204	Terrains classés en 1ère catégorie - 3ème classe FOURNITURE DE TERRE VEGETALE	M3	882.00	12.00	10 584.00
	Fourniture de terre végétale ayant reçu l'agrément du maître d'œuvre. L'entreprise devra avant toute livraison fournir au maître d'œuvre un échantillon l'analyse de la terre proposée et l'entendement préconisé.				
205.2 206	Au-delà de 10 m3 MISE EN ŒUVRE DE TERRE VEGETALE	M3	20.00	25.00	500.00
	Chargement de la terre végétale, mise en œuvre tamisage, tamisage, bnis de molles, réglage fin et toutes sujétions.				
206.2 211	Au-delà de 10 m3 PURGES DE ZONES LOCALISEES	M3 M3	120.00 50.00	12.00 10.00	1 440.00 500.00
	Purges de zones localisées de portance insuffisante comprenant extraction des matériaux et évacuation à la décharge (non fournie), fourniture et transport de matériaux de substitution et mise en place, avec mise en place d'une nappe textile anticontaminante. Les travaux compris dans le prix des purges s'applique jusqu'à un volume de 10 m3 maximum pour chaque intervention. Au delà de ce volume, ou s'il ne s'agit pas d'intervention ponctuelles les travaux seront rémunérés sur les prix terrassements en déblais.				
	300. PREPARATION DES CHAUSSES - TECHNIQUES ALTERNATIVES				
303	RABOTAGE DE TAPIS				
	Rabotage en pierre chaussee jusqu'à 7 cm de profondeur moyenne, y compris chargement et évacuation des matériaux à la décharge (non fournie) et signalisation.				
303.2 305	Surface >500 m2. MISE A NIVEAU DE TAMPON	M2	1 800.00	8.50	15 300.00
	Mise à niveau d'éléments de tampon de regard jusqu'à 20 cm de hauteur (en élévation ou en sautoir), y compris découpe, brochage du béton ou coffrage, dépôt, scellage, toutes fournitures de finitions, main œuvre et sujétions.				
305.11 307	Regard de visite, à grille, avaloir à grilles, divers MISE A NIVEAU DE TETE DE BOUCHE A CLE	U U	2.00 4.00	130.00 75.00	260.00 300.00
	Mise à niveau de tête de bouche à cle ou de laboratoire de rouler pour canalisation d'eau ou de gaz. y compris découpe du revêtement, terrassements, remblaiement et compactage, aménagement tous travaux de réglage, finitions revêtement.				
309	CONFECTION D'ENGRAVURES	M2	100.00	8.00	800.00
	Confection d'engravures d'une profondeur de 7 cm minimum, comprenant les découpes à la sole ou au marteau picqueur, l'arrachage du tapis, l'évacuation des gravats résiduels à la décharge (non fournie), le nivellement et le compactage du fond de forme, le reprofilage en arêtes et toutes sujétions.				
315	Essais de portance				
315.1	Essais de portance type essai de plaque	x	8.00	150.00	1 200.00
315.2	Essais de portance type penetromètre	x	3.00	400.00	1 200.00
	500. FONDATIONS DE CHAUSSE ET TROTTOIRS				
501	COMPACTAGE FOND DE FORME DE CHAUSSEES OU DE TROTTOIRS	M2	1 800.00	0.50	900.00
	Nivellement, réglage et compactage du fond de forme de chaussées. y compris sujétions d'ouvrages existants et difficultés d'exécution.				
506	COUCHE DE BASE EN GNT DE CARRIERE OU RECYCLE 0/20				
	Fourniture, transport et mise en œuvre de tout venant de carrière ou recyclé pour la réalisation de la couche de base de fondation ou couche de base, y compris le réglage, le compactage et toutes sujétions.				
506.6 510	Ep=0,30m recyclé COUCHE DE BASE EN GRAVE BITUME 0/14 Classe 4	M2	600.00	12.00	7 200.00
	Fourniture et transport de grave bitume à haute performance de granulométrie 0/14 pour reprofilage ou défilage, y compris la mise en œuvre au finisseur. y compris la couche d'accrochage à l'émulsion de bitume à raison de 300 g/m2 de bitume résiduel, le cylindrage, le traçage, toutes fournitures, main œuvre et sujétions. La mise en œuvre à la main pour raccordement sur les chaussées existantes fait partie de la prestation.				
510.2 511 - ER	Ep=0,10m PLUS VALUE COUCHE DE BASE EN GRAVE BITUME 0/14	M2	1 800.00	18.00	32 400.00
	Variante au poste concerné intégrant un plan de synthèse spécifique pour permettre une diminution de la température de fabrication de 20 à 40° Le % de matériau recyclé envisagé devra être précisé par l'entreprise Ce matériau sera 100% recyclable.				
511.2	Grave-bitume classe 4	M2	1 800.00	6.00	10 800.00
	600. REVETEMENTS DE VOIRIE				
601	BETON BITUMEUX BBSG 0/10				
	Fourniture et transport de béton bitumineux de granulométrie 0/10 pour couche de roulement ou reprofilage ou défilage, y compris la mise en œuvre au finisseur. y compris la couche d'accrochage à l'émulsion de bitume à raison de 300 g/m2 de bitume résiduel, le cylindrage, le traçage, toutes fournitures, main œuvre et sujétions. La mise en œuvre à la main pour raccordement sur les chaussées existantes fait partie de la prestation. Les épaisseurs qui figurent ci-dessous seront des minimums à obtenir. NF P 98-130.				
	Ep=5cm				
601.4	Ep=6cm	M2	1 800.00	15.50	27 900.00
	TOTAL GLOBAL				

TOTAL GENERAL HT (HORS VARIANTES)

123 684.00

Envoyé en préfecture le 15/07/2025

Reçu en préfecture le 15/07/2025

Publié le 15/07/2025



ID : 030-213001258-20250715-DMM_168-AU



ACCORD-CADRE POUR DES TRAVAUX DE VOIRIE DIVERS A GARONS

Chemin de Saint Estève

N° Prix	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Total HT Montant
				TVA 20%	24 736.80
				TOTAL GENERAL TTC	148 420.80